

★  
**GRAND  
CHAMBÉRY**  
l'agglomération

**2023**

**RAPPORT D'ACTIVITÉS  
DE LA DIRECTION  
DE LA GESTION DES DÉCHETS**





# ÉDITO



Nous produisons sur le territoire de l'agglomération plus de 70 350 T de déchets / soit plus de **1 000 kg de déchets par foyer par an !**

Le service déchets de Grand Chambéry œuvre quotidiennement pour que ces déchets soient collectés, transportés et traités, et que tout habitant.e de l'agglomération puisse se débarrasser facilement de ses déchets, quel qu'ils soient.

Je remercie chaleureusement toutes les agentes et les agents de la direction pour leur engagement quotidien pour rendre ce service.

Mais dans un contexte où nous devons préserver nos ressources, diminuer notre impact environnemental et maintenir le pouvoir d'achat, il devient impératif de produire moins de déchets, de réutiliser l'existant au maximum, de réparer, réutiliser et recycler.

En 2023 Grand Chambéry a respecté l'obligation réglementaire qui impose l'extension des consignes de tri depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023 : «Tous les emballages se trient et se déposent dans le bac jaune !». Cette simplification du geste de tri devrait permettre au plus grand monde de trier ses emballages dans le bac jaune sans se poser de question, et ainsi de permettre à tous ces matériaux d'avoir une seconde vie.

En 2023, nous avons également commencé à déployer la collecte des biodéchets suite aux expérimentations réalisées depuis 2022. Nous avons fait le choix des composteurs collectables, permettant de valoriser facilement les restes alimentaires des habitants des zones urbaines, et de les transformer en compost qui viendra enrichir nos sols. Le déploiement est en cours en 2024 et il est désormais facile (et nécessaire) de trier ses déchets compostables.

Les coûts de collecte et de traitement subissant des augmentations, l'implantation de nouveaux conteneurs semi-enterrés nous permet d'optimiser notre service de collecte et ainsi ne pas augmenter la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM).

J'ai conscience que le changement de nos habitudes pour mieux trier, consommer différemment et moins produire de déchets demande des efforts, et chacun doit y prendre sa part, particulier et professionnels. La direction déchets accompagne ces changements, avec de nombreux ateliers, événements et outils pédagogiques. C'est pourquoi nous étudions la faisabilité d'un centre commercial de l'économie circulaire sur le territoire qui permettrait d'améliorer le geste du réemploi et de la réparation.

Globalement les chiffres des tonnages de déchets collectés en 2023 vont dans le bon sens : nous sommes de plus en plus performants sur le territoire de l'agglomération. C'est une bonne nouvelle qui doit nous encourager à persévérer dans cette voie, et je tiens à féliciter et remercier toutes les citoyennes et citoyens qui portent une attention toute particulière à la réduction et au tri de leurs déchets

Bonne lecture !



Marie Bénévise

*Vice-présidente chargée de la gestion des déchets et de l'économie circulaire*

# SOMMAIRE

Le territoire et son agglomération ..... p. 5

## INDICATEURS TECHNIQUES RELATIFS À LA RÉDUCTION ET LA GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

**La prévention des déchets ..... p. 6**

Les animations pédagogiques :  
semmer les graines de la sobriété ..... p. 6

Les ateliers et visites ..... p. 7

Les évènements ..... p. 8

Les déchets compostables ..... p. 9

Mesurer la réduction des déchets ..... p. 12

S'ancrer dans l'ère de l'économie circulaire ..... p. 13

**La collecte ..... p. 14**

L'organisation du service ..... p. 15

Un service, des hommes et des femmes ..... p. 16

Nombre de points d'apport volontaire (PAV) ..... p. 18

La fréquence des collectes ..... p. 18

Les tonnages collectés hors déchetterie ..... p. 20

Les coûts de la collecte et du traitement ..... p. 20

Les collectes spécifiques ..... p. 21

Les déchets des producteurs non ménagers ... p. 22

Les opérations de maintenance ..... p. 22

**La Valorisation ..... p. 23**

Le traitement des ordures ménagères  
résiduelles ..... p. 23

Le centre de tri ..... p. 24

La plateforme de compostage des végétaux .... p. 25

**Les Déchetteries ..... p. 27**

La déchetterie mobile ..... p. 29

Le réemploi ..... p. 29

Les tonnages collectés en déchetterie ..... p. 30

**Les relations usagers ..... p. 31**

Le tri des emballages et du papier ..... p. 31

Les relations usagers au quotidien ..... p. 32

**La coopération décentralisée ..... p. 33**

**Impact environnemental et sanitaire ..... p. 34**

## INDICATEURS FINANCIERS

**Montant annuel global des dépenses liées  
aux investissements et au fonctionnement  
du service ..... p. 35**

Les dépenses d'investissement ..... p. 36

Les dépenses de fonctionnement ..... p. 36

Montant annuel des principales prestations  
rémunérées à des entreprises sous contrat ..... p. 37

**Montant annuel global des recettes  
du service ..... p. 38**

Les recettes de fonctionnement ..... p. 38

La redevance spéciale ..... p. 39

Les recettes d'investissement ..... p. 39

Les recettes liées aux ventes de matières,  
soutiens et aides ..... p. 39

**Structure du coût ou répartition des charges,  
des produits et du financement ..... p. 40**

La nature des charges ..... p. 40

La nature des produits ..... p. 40

**Le coût aidé du service public ..... p. 41**

**Le coût des différents flux ramenés  
à la tonne et à l'habitant ..... p. 41**

**La répartition des charges par flux  
et par étape technique en € HT ..... p. 42**

Récapitulatif des tonnages ..... p. 43

# LE TERRITOIRE ET SON AGGLOMÉRATION

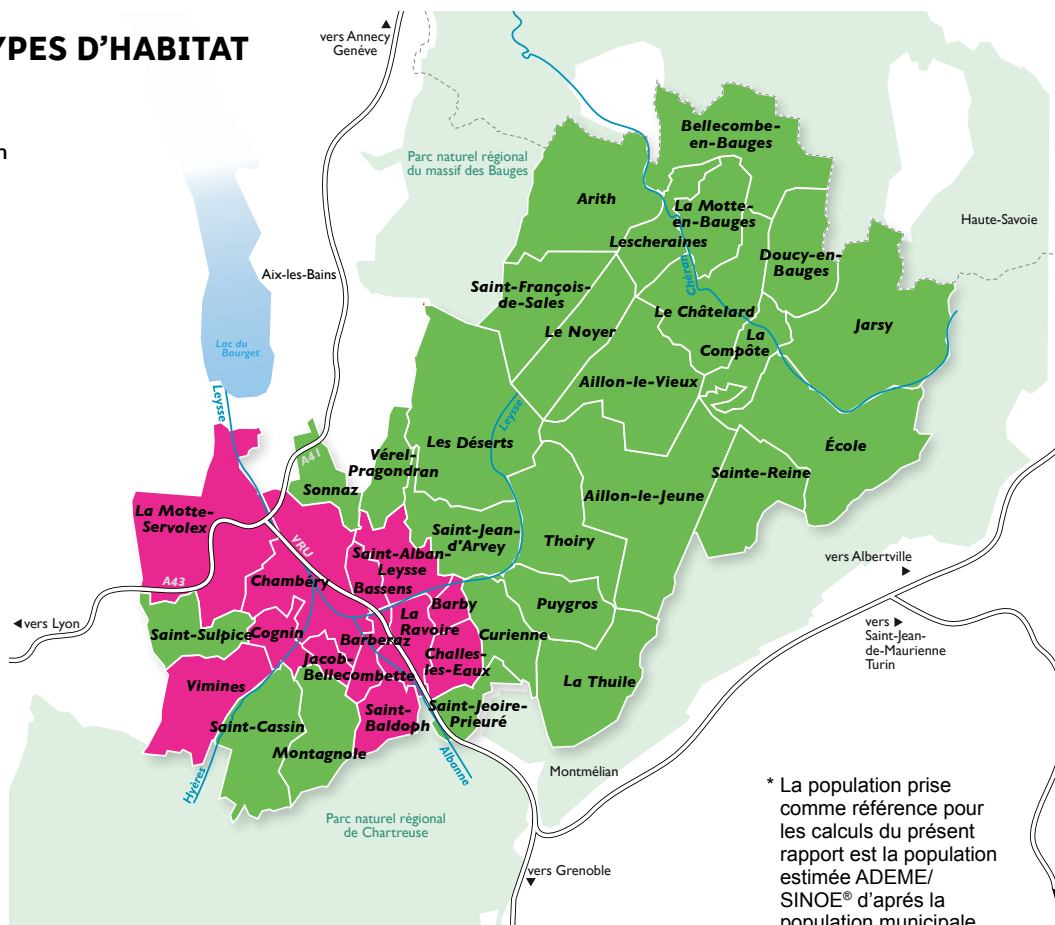
## LE TERRITOIRE DE GRAND CHAMBÉRY

**38**  
communes

**140 106**  
habitants

### LES TYPES D'HABITAT

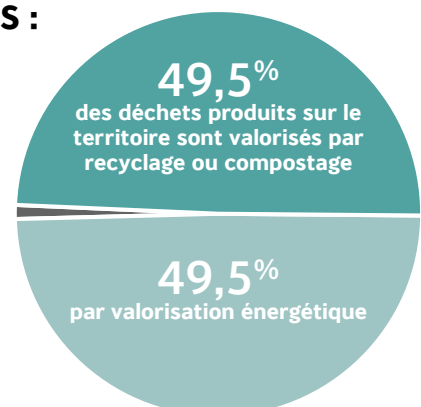
- Rural
- Urbain



**> 70 350**  
TONNES DE DÉCHETS  
COLLECTÉS OU DÉPOSÉS  
EN DÉCHETTERIE, EN 2023  
SUR LE TERRITOIRE,  
SOIT **502**  
KILOS/HABITANT

### PERFORMANCE DE VALORISATION DES DÉCHETS :

**1%**  
restant enfouis  
en centre de  
stockage



# 1 INDICATEURS TECHNIQUES RELATIFS À LA RÉDUCTION ET LA GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

## 1a LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

**Depuis plus de 10 ans, Grand Chambéry mène des actions auprès des habitants et des professionnels pour réduire la quantité de déchets produits sur le territoire.**

Signataire de plusieurs contrats successifs avec l'Agence de la Transition Ecologique (Ademe) afin de bénéficier soit d'un accompagnement technique, soit de financements, Grand Chambéry a ainsi réussi le pari de **diminuer de plus de 16% le ratio de déchets** produits par habitant entre 2010 et 2023.

### **LES ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES : SEMER LES GRAINES DE LA SOBRIÉTÉ**

**L'agglomération propose des animations pédagogiques, de la maternelle jusqu'à l'enseignement supérieur.**

**Trois animatrices de Grand Chambéry ont en charge tout le cycle élémentaire, et un partenaire associatif, France Nature Environnement 73, intervient dans le secondaire et le supérieur.**

Ces animations ont vocation à développer chez les élèves, la connaissance des moyens à leur disposition pour éviter la consommation des ressources, réduire le gaspillage alimentaire, s'approcher du zéro déchet, et commencer à adopter de nouveaux comportements.

Les formats sont variés pour s'adapter au mieux à l'âge des élèves et aux attentes des enseignants : ateliers d'échanges autour de situations concrètes, explications à l'aide de maquettes, exercices au tableau et sur table, jeux, démonstration de camion poubelle, visites d'installations de valorisation des déchets ...



Sur l'année scolaire 2022 - 2023, ce sont **4 400 élèves qui ont été sensibilisés de la maternelle à l'enseignement supérieur**. Des ateliers ont aussi eu lieu au sein de centres de loisirs, mais aussi au cours d'évènements réservés aux enfants des écoles, comme le lundi suivant le dimanche de Récup' du printemps.

	Élèves	Interventions
<b>Régie Grand Chambéry</b>	<b>3 646</b>	<b>344</b>
<b>France Nature Environnement 73</b>	<b>750</b>	<b>45</b>
<b>Total</b>	<b>4 396</b>	<b>389</b>

Il est à noter que 2023 est une année de transition dans le comptage des animations de FNE. En effet, le bilan se fera désormais comme pour Grand Chambéry, sur une année scolaire de septembre à juin. Pour cette année 2023, nous n'avons donc que les chiffres de janvier à juin.

## LES ATELIERS ET VISITES

### Quoi de mieux que mettre en pratique de nouveaux gestes pour changer ses habitudes ?

C'est la méthode choisie par Grand Chambéry pour accompagner ses habitants vers une consommation plus responsable et moins productrice de déchets. Des ateliers sont donc proposés gratuitement tout au long de l'année pour faire ses propres emballages cadeaux, adopter les couches lavables pour son nouveau-né, conserver ses aliments, se former aux techniques de compostage et jardinage, fabriquer de la déco en récup, etc ...

Comme promis, l'offre Ateliers zéro déchet s'est diversifiée ! De nouveaux prestataires permettent maintenant de concevoir ses propres lingettes, ses sacs à vrac, ses cosmétiques ou encore ses boucles d'oreilles en chambre à air de vélo !



	Participants	Interventions
<b>Ateliers</b>	<b>366</b>	<b>56</b>
<b>Visites</b>	<b>224</b>	<b>20</b>
<b>Total</b>	<b>590</b>	<b>76</b>

### ZOOM

**Pour 2023, les visites grand public du centre de tri des déchets et de l'unité de valorisation énergétique ont permis de sensibiliser 224 personnes (133 de plus qu'en 2022 !).**



### PROJET 2024

Un agenda et des inscriptions à tous les ateliers en ligne sur le site internet : [grandchambery.fr/ateliersdechets](http://grandchambery.fr/ateliersdechets)



# LES ÉVÈNEMENTS

En tant qu'organisatrice ou participante, la Direction de la gestion des déchets est intervenue sur plusieurs événements dans le courant de l'année :

- Les 9 et 10 juin, pour la 1<sup>ère</sup> fois, Grand Chambéry a tenu un stand sur 2 festivals en simultané : le Marché de la Seconde Main à La Base Malraux, et La Journée du Fait Main dans les rues de Chambéry.

Le service réduction des déchets a pu sensibiliser 123 personnes lors de ces événements.



## ZOOM

### LE 18 JUIN, UN DIMANCHE DE RÉCUP' DANS LES BAUGES

Nous étions positionnés à l'entrée du plan d'eau de Lescheraines pour cette nouvelle édition de printemps. Et 430 visiteurs se sont essayés aux ateliers proposés.

Cette année, c'est la journée du lundi qui était réservée aux enfants des écoles du Châtelard, de Lescheraines, de Bellecombe en Bauges et des Aillons : 138 élèves ont pu participer à des ateliers récup', compostage, papier recyclé ...



- Comme chaque année, lors des Journées Européennes du Patrimoine du 16 septembre, la Direction de la gestion des déchets a ouvert les portes de son service collecte et fait visiter les locaux sociaux et le parc de véhicules à 66 parents et enfants : bureaux, vestiaires, démonstration du logiciel de suivi des circuits de collecte et démonstration de camions de collecte ... de quoi répondre à la curiosité des petits et des grands !

- Les 14 et 15 octobre, nous nous sommes retrouvés à la Fête de la Science, pour aborder l'impact de la production de déchets dans le sport : 285 personnes sont passées sur le stand pour être sensibilisées aux gestes pouvant limiter les déchets.
- Le 19 novembre, l'incontournable Dimanche de Récup' de Noël a accueilli 807 visiteurs au gymnase du Biollay à Chambéry autour d'ateliers de décorations en récup', de cours de couture, d'un grand jeu sur le tri des déchets, et d'un spectacle burlesque !



# LES DÉCHETS COMPOSTABLES

Plus que des déchets, les restes de préparation de repas représentent une richesse biologique importante. Grand Chambéry œuvre depuis des années pour leur retour à la terre par le compostage.

La collectivité a défini les orientations déployées dans toutes les communes. En appartement, à la maison, à l'école, au travail, chacun pourra trouver une solution adaptée à sa production de déchets compostables.

- **Priorité à toutes les formes de compostages, individuel à la maison, ou partagé en pied d'immeuble**
- **Déploiement de la collecte dans certaines zones du territoire**

## DES COMPOSTEURS INDIVIDUELS POUR LES LOGEMENTS AVEC JARDINS

**Grand Chambéry distribue des composteurs domestiques depuis 20 ans, et les met à disposition gratuitement depuis 2022.**

Grace à cette mesure, cette année encore, **1 700 foyers** se sont équipés pour composter à la maison. Soit un total de **13 700 composteurs sur le territoire.**

On estime que **2 000 tonnes de déchets compostables** ont été détournées en 2023 grâce au compostage domestique.

Lors des campagnes de distribution, Grand Chambéry donne aux habitants retirant un composteur, toutes les informations utiles pour bien démarrer son compostage.

## DES COMPOSTEURS PARTAGÉS POUR LES LOGEMENTS COLLECTIFS

La première installation d'un site de compostage partagé remonte à 2009.

À FIN 2023 **140 SITES INSTALLÉS** > **DONT 20 SITES INSTALLÉS DANS L'ANNÉE**

**Les sites sont gérés selon 2 modes différents :**

**124 sites le sont en gestion mixte Grand Chambéry + Les Epigées + des habitants bénévoles.**

L'association prestataire est chargée de l'installation des sites ainsi que de la formation et la mobilisation des référents bénévoles qui s'occupent des interventions techniques : transferts, brassage, tamisage, veille sur la qualité ...

La collectivité prend en charge le matériel et l'approvisionnement en broyat.

En parallèle, sur la commune de La Motte-Servolex, **16 sites installés en 2017** dans le cadre d'une expérimentation, sont totalement gérés par une entreprise chargée des interventions techniques de transferts et de l'approvisionnement en broyat. Les habitants apportent les déchets compostables et peuvent récupérer le compost produit.

Et comme chaque site digère 1,5 tonne/an en moyenne, **environ 210 tonnes de déchets ont été détournées des ordures ménagères.**



## LES RÉSULTATS DE L'EXPÉRIMENTATION DE COLLECTE

Démarrée en octobre 2022, cette expérimentation concernant les habitants de certains quartiers de Barberaz et La Ravoire a duré 1 an.

L'objectif de tester trois équipements de collecte différents, avec des modalités de dépôts des déchets compostables et des fréquences de collecte adaptées à l'équipement, a été atteint

Compte tenu de sa facilité d'installation, d'utilisation, de son impact positif sur l'environnement, c'est un équipement innovant qui a été choisi : le composteur collectable. Il allie tous les avantages du compostage, avec ceux de la collecte : un début de transformation des déchets compostables qui permet d'évaporer l'eau de ces déchets, de réduire les fréquences de collecte habituellement pratiquées, d'éviter une forte consommation d'eau de lavage du contenant ...

Pour confirmer ce choix, **le quartier Mérande – Joppet de Chambéry a aussi été équipé de 20 composteurs collectables en septembre 2023**, avant que la collectivité se lance dans un déploiement de grande envergure sur les 12 communes concernées.



### ZOOM

16 JUIN 2023 :

### DÉMONSTRATION DU VIDAGE D'UN COMPOSTEUR COLLECTABLE



Des élus des communes concernées par la collecte et des techniciens se sont réunis pour découvrir ce nouvel équipement.



### PROJET 2024

Enseignements de l'expérimentation et déploiement de l'équipement de collecte choisi

## LES PRÊTS DE BROyeurs À VÉGÉTAUX

Grand Chambéry offre à ses habitants la possibilité d'utiliser gratuitement deux type de broyeurs à végétaux :

### 1 - LES BROyeurs THERMIQUES SEMI-PROFESSIONNELS

Sur remorque ces broyeurs sont mis à disposition des habitants par l'intermédiaire de groupement de communes. D'autre part, les services techniques des communes peuvent également s'en servir afin d'éviter les déplacement en déchetteries.

**16** BROyeurs  
THERMIQUES  
SONT MIS À DISPOSITION



ET COUVRENT  
**36 COMMUNES**  
SUR LES 38  
DE L'AGGLOMÉRATION

Ces broyeurs semi-professionnels ont été prêtés **366 fois** cette année.

On estime que les habitants ont ainsi valorisé **9 300 m<sup>3</sup> de végétaux**.

Soit l'équivalent de **232 bennes de déchetteries évitées !**



Broyeur à réserver auprès de sa mairie

### 2 - LES BROyeurs ÉLECTRIQUES

Au nombre de 15, ils sont disponibles gratuitement et peuvent être transportés dans le coffre d'une voiture.

UN TOTAL DE  
**85**  
EMPRUNTS

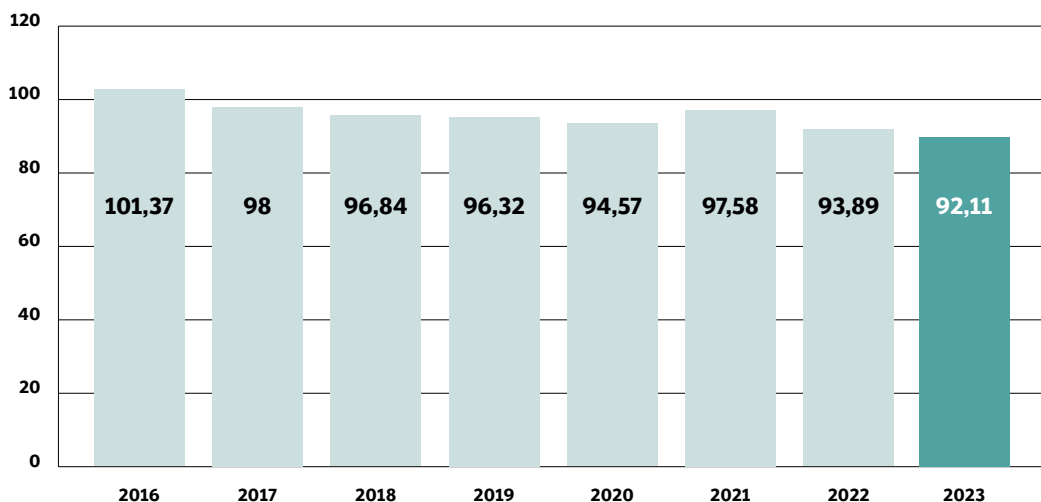


L'ÉQUIVALENT DE **178 M<sup>3</sup>**  
ÉVITÉS EN DÉCHETTERIE

# MESURER LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

Grand Chambéry dispose d'un indicateur pour mesurer la réduction des déchets collectés : l'indice de réduction des déchets. Il pose le principe que le tonnage de déchets ménagers et assimilés produit en 2010 vaut 100.

**Plus l'indice s'éloigne de 100, plus la collectivité est vertueuse en réduction de la production de déchets.**

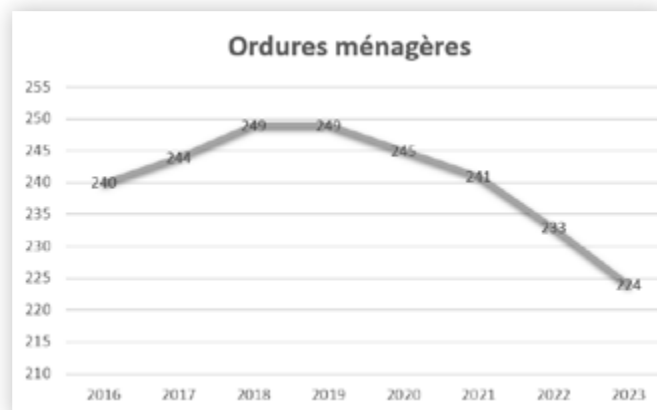
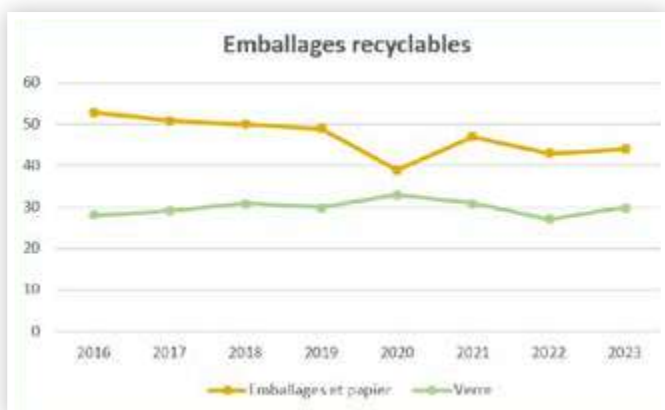


Cet indice marque cette année une nouvelle baisse importante. La tendance visible depuis 2016 et cela malgré un écart constaté en 2021, se confirme.

**C'est une très bonne nouvelle pour l'agglomération. Cette baisse montre que la politique de réduction des déchets et de contrôle des apports en déchetteries a des effets bénéfiques sur le long terme.**

**Les actions engagées ont permis de diminuer de presque 16,5% les déchets ménagers et assimilés depuis 2016**

En kilos par an et par habitant	MOYENNE GRAND CHAMBÉRY 2023	MOYENNE NATIONALE 2021 + SOURCE	MOYENNE RÉGION AURA 2021
Ordures ménagères	224	246	222
Emballages recyclables et papier	44	53	54
Verre	30	34	35



Production des déchets en kg / an / habitant

## LE PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

Après plusieurs programmes financés ou soutenus par l'Ademe et à visées de réduction de la production de déchets, **Grand Chambéry s'est engagé en 2022 dans la rédaction de son Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)**. Cet engagement fait suite aux autres programmes ayant pour objectifs la réduction de la production des déchets.

Document réglementaire, ce programme d'actions doit se lire comme la feuille de route de la réduction des déchets pour 6 ans.

**Le maître mot du programme est « concertation ».**

Aussi, après plusieurs mois de travail avec des groupes composés d'élus, de partenaires privés ou associatifs et surtout d'habitants du territoire, le PLPDMA sera présenté aux instances de Grand Chambéry et mis en consultation du public.



**PROJET 2024**

Un programme voté avant la fin d'année

## S'ANCRER DANS L'ÈRE DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Grand Chambéry promeut des actions d'économie circulaire sur son territoire, par l'intermédiaire de l'association SoluCir.

Les missions de l'association :

- Un réseau qui se développe autour de ses valeurs fondatrices
- La porte d'entrée référente de l'économie circulaire en Savoie Mont Blanc
- Une association qui :
  - Identifie et soutient les solutions circulaires du territoire
  - Démocratise l'économie circulaire auprès du tissu économique local
  - Crée de la valeur économique et environnementale en contribuant à l'émergence de filières
- Une association qui rayonne, qui essaime, et qui influence les politiques publiques en faveur du développement de l'économie circulaire



# 1b

## LA COLLECTE

Dans le cadre d'une politique active d'optimisation de son service et de maîtrise des coûts, Grand Chambéry continue chaque année l'implantation de conteneurs grand volume (conteneurs enterrés ou semi-enterrés) en lieu et place de nombreux bacs de regroupement.

En 2023, **43** POINTS D'APPORT VOLONTAIRE (PAV) ONT ÉTÉ CONCERNÉS PAR DES TRAVAUX



### ZOOM

LE SECTEUR DE BELLEVUE À CHAMBÉRY, A INTÉGRÉ 4 NOUVEAUX POINTS DE CONTENEURS SEMI-ENTERRÉS (CSE) DANS LE CADRE DE LA RÉNOVATION D'UNE PARTIE DU QUARTIER.

**4** NOUVEAUX SITES et **18** CONTENEURS SEMI-ENTERRÉS  
installés pour une offre complète de tri.



Cette année, **64** **CONTENEURS SEMI-ENTERRÉS**  
**COMPLÈTENT LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT**  
**DE LA POLITIQUE DE CONTENEURISATION DE L'AGGLOMÉRATION**

Les sites déjà existants peuvent être concernés par des adaptations (ajout de conteneurs lorsque la population du quartier augmente par exemple) ou par des opérations de rénovation. En effet, les CSE de 1<sup>ère</sup> génération (cuve plastique) implantés depuis les années 2010 sont en fin de vie et font l'objet depuis plusieurs années d'une campagne d'envergure de rénovation/remplacement.

**Encore cette année, 90 CSE ont été supprimés et remplacés par 93 nouveaux CSE.**

## **L'ORGANISATION DU SERVICE**

---

**La collecte et le traitement des ordures ménagères sont l'une des compétences historiques de l'agglomération. Au sein de la Direction de la gestion des déchets, le service collecte est chargé de :**

- Collecter les déchets des ménages et ceux des professionnels qui sont similaires aux déchets ménagers ; ce qu'on appelle les déchets ménagers et assimilés comprenant :
  - les ordures ménagères résiduelles (bac gris), ou OMR
  - les emballages et papiers (bac jaune), collecte sélective ou CS
  - les emballages en verre (bac vert)
  - depuis octobre 2023, les déchets compostables ou biodéchets.
- Transporter ces déchets vers des installations performantes de valorisation, pour recyclage ou production d'énergie.

La collecte se fait majoritairement en régie avec le personnel et le matériel de Grand Chambéry.

**Les prestations entrant dans le cadre de marchés publics concernent :**

- dans les Bauges, la collecte du verre effectuée par la société MINERIS
- les collectes du centre-ville de Chambéry le samedi matin, réalisées par les sociétés Trialp Mineris
- la collecte des cartons des commerçants dans le centre-ville de Chambéry faite par la société TRIALP, en vélo pour les zones piétonnes, et en benne classique sur les autres secteurs
- la collecte des textiles, linge de maison et chaussures, assurée par Emmaüs Vêtements
- la collecte des déchets compostables de restaurants de Chambéry faite par TRIALP.
- La collecte expérimentale des déchets compostables des habitants réalisée par Eco-déchets et Trialp.

# UN SERVICE, DES HOMMES ET DES FEMMES

Au sein du service « exploitation – collecte », **65 agents** veillent au bon déroulement des **19 collectes quotidiennes** du territoire :

# 18

## CHAUFFEURS BOM

(Benne Ordures Ménagères) polyvalents ripeurs

# 18

## GRUTIERES

(polyvalents tous camions)

# 1

## CHEF DE SERVICE

# 3

## CHEFS D'ÉQUIPE

# 23

## RIPEURS

# 1

## ASSISTANT GESTIONNAIRE

en charge de la prévention des risques

A bord des **19 VÉHICULES DE COLLECTE**, **8 CAMIONS GRUE** ET **11 CAMIONS BOM**, ils circulent au quotidien du lundi au vendredi sur l'ensemble du territoire. Au total, le parc de camions est constitué de **29 VÉHICULES** permettant d'assurer les entretiens/réparations nécessaires sans contraindre les plannings de tournées du service public de collecte des déchets.



La collecte se fait principalement en apport volontaire, soit dans des bacs de regroupement, soit dans des conteneurs grand volume (CGV) enterrés, semi-enterrés ou aériens.

Collecte sélective :

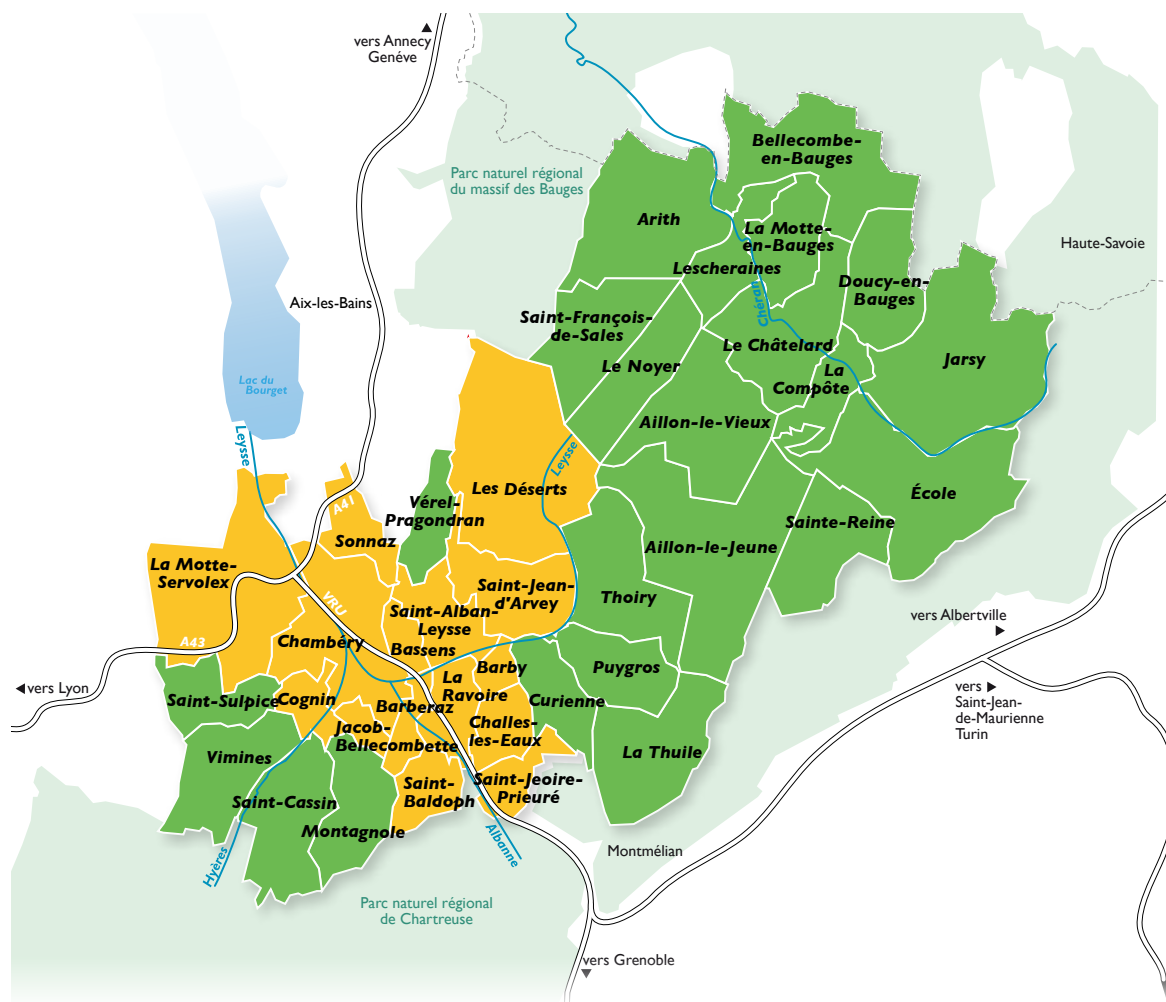
**53%** DES TONNAGES SONT COLLECTÉS EN BACS ROULANTS

**47%** EN CONTENEURS GRAND VOLUME

Ordures ménagères :

**57%** DES TONNAGES SONT COLLECTÉS EN BACS ROULANTS

**43%** EN CONTENEURS GRAND VOLUME



■ Collecte mixte : secteurs en bacs roulants et conteneurs grand volume

■ Collecte 100% conteneurs grand volume

## NOMBRE DE POINTS D'APPORT VOLONTAIRE (PAV)



**707**  
PAV EMBALLAGES  
RECYCLABLES  
ET PAPIER



**1004**  
PAV ORDURES  
MÉNAGÈRES



**599**  
PAV VERRE



**17**  
PAV CARTONS  
*(en cours d'expérimentation)*



**51**  
PAV TEXTILE – LINGE  
CHAUSSURES

ET UN PARC DE BACS ROULANTS COLLECTIFS DE PLUS DE **10 000** UNITÉS.

## LA FRÉQUENCE DES COLLECTES

La fréquence de collecte varie d'une collecte une fois tous les 15 jours (« C0,5 »), une fois par semaine (« C1 ») à 6 fois par semaine (« C6 »).

Le calibrage de fréquence s'établit selon la source de production et le type de bac.

Sur l'agglomération, la répartition des fréquences pour les OM s'appuie sur une logique qui a été ainsi définie :

- les secteurs en zone pavillonnaire et/ou en zone rurale sont collectés en C1
- les points de regroupement, dont l'habitat vertical, en C2
- L'hyper centre de Chambéry en C6 pour des exigences de propreté

Pour la collecte sélective, la fréquence théorique correspond à une fois par semaine (C1).

Elle augmente quand la production est trop importante pour éviter la saturation des bacs.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023 et l'Extension des Consignes de Tri (ECT), les volumes de déchets d'emballages augmentent. Le rajout de conteneurs sur les points à saturation permet de absorber en partie ces quantités mais la direction de la gestion des déchets travaille aussi sur un doublement des fréquences de la collecte sélective. Opérationnel normalement en 2024, l'augmentation des fréquences proposera une réponse globale et complète à ces nouveaux volumes.

Concernant les collectes en camion-grue, elles sont théoriquement dimensionnées sur la base d'une collecte hebdomadaire en OM et en CS. Aujourd'hui, les conteneurs enterrés d'ordures ménagères de l'hyper-centre de Chambéry et certains des Hauts de Chambéry sont collectés 3 fois par semaine compte tenu de leur forte utilisation.

Quelques points très ponctuels de CS sont quant à eux collectés 2 fois par semaine en vue d'éviter tout débordement.

Pour la collecte du verre, le rythme général des collectes est établi à 1 fois toutes les 3 semaines.

Plusieurs secteurs voient leur fréquence augmenter en fonction de la saisonnalité : la collecte des stations de la Féclaz, du Margériaz, et des Aillons est doublée en saison d'hiver. De même, le plan d'eau de Lescheraines est davantage collecté l'été.

C1 (1 fois/semaine)  
C2 (2 fois/semaine)  
C3 (3 fois/semaine)

	collecte des ordures ménagères résiduelles		collecte des emballages et papiers	
	fréquence en bac roulant	fréquence CGV (conteneur enterré)	Fréquence en bac roulant (ou sac)	fréquence CGV (conteneur enterré)
Barberaz	C2	C1	C1	C1
Barby	C1	C1	C1	C1
Bassens	C2	C1	C1	C1
Challes les eaux	C2	C1	C1	C1
Chambery _ centre	C4 - Hyper-centre C6	C3	C3	C2
Chambéry _ le Haut	C3	C2/C3	C1	C1
Chambéry _ Bissy	C2	C1	C1	C1
Chambéry _ le Vieux	C2	C1	C1	C1
Chambéry _ Laurier	C4 - secteur "Calamine" C3	C2	C3 - secteur "Calamine" C1	C1
Chambéry _ Biollay	C3	C1	C2	C1
Cognin	C2	C1*	C1	C1
Curienne	-	C1	-	C1
Jacob-Bellecombette	C2	C1	C1	C1
La Motte-Servolex	C2 - La Motte "extérieure" C1	C1*	C1	C1
La Ravoire	C2	C1*	C1	C1
La Thuile	-	C1	-	C1
Les Déserts	C1	C1 - C2 en hiver	-	C1
Montagnole	-	C1	-	C1
Puygros	-	C1	-	C1
Saint-Alban-Leyse	C2	C1*	C1	C1
Saint-Baldoph	C2 - Hauts de St Baldoph C1	C1	C1	C1
Saint-Cassin	-	C1	-	C1
Saint-Jean-d'Arvey	C1	C1	C1	C1
Saint-Jeoire-Prieuré	C1	C1	C1	C1*
Saint-Sulpice	-	C1	C1	-
Sonnaz	C1	C1	C1	C1
Thoiry	-	C1	-	C1
Vérel-Pragondran	-	C1	-	C1
Vimines	-	C1	-	C1
ancien périmètre de la communauté de communes des Bauges	C1. quelques secteurs passent en C2 pendant la saison touristique (Aillon le jeune, du Margeriaz et Lescheraines)	-	-	C1

\*quelques CGV collectés en C2 sur la commune

# LES TONNAGES COLLECTÉS HORS DÉCHETTERIE

> **41 869** TONNES DE DÉCHETS COLLECTÉS

SOIT **299** KILOS/HABITANT/AN

	2023			Evolution par rapport à 2022	Ratio / habitant 2023
	Collecte en conteneurs grand volume	Collecte en bacs	Total		
					140 106
Ordures ménagères	17 834	13 608	31 442	-4,6%	224,4
Emballages recyclables et papier	3 280	2 910	6 190	1,6%	44,2
Verre	4 237	X	4 237	7,2%	30,2

- **Les ordures ménagères ont sensiblement baissé en 2023** d'environ 1500 tonnes soit -4.6% par rapport à 2022. Cette baisse pourrait s'expliquer par le tri à la source des biodéchets et/ou l'extension des consignes de tri, mais il faut voir les résultats sur les années à venir pour le confirmer.
- **La collecte sélective des emballages et des papiers n'a pas suivi l'augmentation** pressentie par l'extension des consignes de tri, les tonnages n'ayant augmenté que d'une centaine de tonnes. Le volume des déchets a augmenté mais sans se traduire sur le tonnage. Il est probable pour 2024 d'observer une augmentation plus significative.
- **La collecte du verre présente des performances satisfaisantes pour 2023** en affichant une augmentation de plus de 7% par rapport à 2022. Cette augmentation s'explique en partie par le déploiement des CGV dans les Bauges avec l'ajouts de CSE verre plus en proximité des habitants. Une partie du gisement de verre se trouve encore dans les ordures ménagères résiduelles, la direction de la gestion des déchets continue donc ses actions en faveur de la collecte du verre pour maintenir la progression annuelle.

## LES COÛTS DE LA COLLECTE ET DU TRAITEMENT

### COLLECTE



### TRAITEMENT



### RECETTES MATIÈRES ET SOUTIENS



#### EMBALLAGES RECYCLABLES ET TOUS LES PAPIERS

**319** € HT/Tonne

**208** € HT/Tonne

**267** € HT/Tonne

#### ORDURES MÉNAGÈRES

**127** € HT/Tonne

**134** € HT/Tonne

**3** € HT/Tonne

# LES COLLECTES SPÉCIFIQUES

## ■ Les sapins de Noël

Chaque année, deux collectes hippomobiles des sapins de Noël sont effectuées dans le centre-ville de Chambéry en janvier. La société Trialp met à disposition un de ses agents et ses chevaux pour promouvoir cette modalité douce.

En 2023, **2 860 KG DE SAPINS ONT ÉTÉ COLLECTÉS ET COMPOSTÉS À LA PLATEFORME DE COMPOSTAGE DE CHAMPLAT**

## ■ Collecte des déchets compostables professionnels

Depuis mars 2020, une collecte expérimentale de déchets alimentaires de professionnels du centre-ville de Chambéry est organisée. Une trentaine de restaurants et commerces bénéficient d'une collecte en porte-à-porte ou en points de regroupement réalisée par Trialp. La banque alimentaire bénéficie aussi de cette collecte.

**Le tonnage de l'année 2023 est de 71 tonnes.**

## ■ Collecte des cartons des commerçants de l'hyper-centre de Chambéry:

Cette collecte est réalisée en camion pour les rues principales et en vélo dans les rues piétonnes.



En 2023, **236 TONNES DE CARTONS**

ont été collectées et envoyées au centre de tri pour intégrer les filières de recyclage.

## ■ La collecte des textiles, linge de maison et chaussures (TLC) :

La prestation de collecte des textiles a été attribuée à Emmaüs Vêtements dans le cadre d'un marché public de promotion de l'emploi de personnes en situation d'exclusion, résidant sur le territoire de l'agglomération.

Cette collecte permet le maintien sur l'agglomération d'une unité de tri des TLC usagés au bénéfice des demandeurs d'emploi, et permet la valorisation de ces TLC dans une perspective de réduction des déchets (revente en boutiques, recyclage en panneaux d'isolation).

En 2023,



**535**

**TONNES COLLECTÉES  
SOIT 3,8 KG/HAB**

# LES DÉCHETS DES PRODUCTEURS NON MÉNAGERS

---

Si la collectivité a une obligation de collecte des déchets ménagers, elle n'en a aucune pour les déchets dits assimilés. Pour ces derniers, elle est libre de fixer la limite de la prestation qu'elle assure, en fonction des quantités, caractéristiques, et sujétions techniques particulières nécessaires (Article R224-26 CGCT).

Ainsi, **Grand Chambéry a fixé dans son règlement de collecte le seuil de 5m<sup>3</sup> par semaine**

Ainsi, au-delà duquel un professionnel est considéré comme gros producteur et les déchets produits au-delà de ce seuil ne sont pas collectés par Grand Chambéry. En deçà de ce seuil, en fonction du volume produit, et du montant de la TEOM acquittée par ce professionnel, un contrat de redevance spéciale peut être passé entre lui et Grand Chambéry.

## LES OPÉRATIONS DE MAINTENANCE

---

**Le service maintenance assure toutes les missions d'entretien et de maintenance en soutien aux services d'exploitation. La priorité de ses actions vise la continuité des tournées de collectes en régie.**

**8 agents constituent cette équipe :**

- 1 chef de service et 2 chefs d'équipe : l'un en charge d'organiser les interventions sur les bacs roulants et quelques missions diverses, l'autre chargé de planifier les entretiens et réparations des camions et des conteneurs grand volume.
- 2 agents en charge du parc de bacs roulants.
- 3 agents en charge des camions et CGV.

**Quelques chiffres :**

- **Plus de 1000 bacs roulants déployés**, remplacés ou réparés chaque année.  
A savoir que tous les bacs ou couvercles hors service, sont repris par le fournisseur (ESE) pour recyclage dans son usine de fabrication.
- **Des interventions quotidiennes sur le parc de plus de 2 000 CGV** : essentiellement des opérations de réparations. L'objectif étant de tendre vers une maintenance préventive. Encore cette année, les conteneurs aériens historiques pour le verre, appelés « boule à verre » ont en grande partie été remplacés par de nouvelles colonnes aériennes métalliques et habillées de la nouvelle charte graphique.
- **1 à 2 campagnes** par an de lavage / désinfection des conteneurs sont effectuées : bacs roulants et CGV.
- Concernant les véhicules de type poids lourds, **l'équipe assure l'entretien de tout le parc**, soit plus de 30 véhicules poids lourds. Elle suit les contrôles réglementaires (trimestriels, semestriels et annuels), puis programme les interventions nécessaires ; elle fait le lien entre tous les prestataires intervenant sur les véhicules : atelier mécanique de la ville de Chambéry, garages, hydrauliciens, chaudronniers, pneumatiques ...



# 1c

## LA VALORISATION

### LE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

Il est fait par l'**unité de valorisation énergétique et de traitement des déchets (UVETD)**. Cette dernière dispose de **trois lignes d'incinération**.

Afin d'assurer une combustion la plus complète possible, les déchets sont brûlés à une température supérieure à 850°C, ce qui permet de détruire l'ensemble des dioxines générées. Les fumées subissent un traitement de type sec et répondent aux normes en vigueur. Les gaz épurés sont ensuite évacués par des cheminées équipées d'analyseurs en continu. L'énergie est récupérée en vapeur d'eau sous pression puis valorisée sous forme de chaleur et d'électricité.

En 2023, l'UVETD a produit :

- **30 353 MWh d'électricité** soit les besoins annuels de 4 370 foyers et le fonctionnement propre de l'unité. (2 850 foyers en 2022).
- **101 727 MWh de vapeur et eau surchauffée**, soit les besoins annuels en chauffage et en eau chaude de 10 126 foyers. (7 961 en 2022).

La compétence du traitement des ordures ménagères et de la collecte sélective ayant été transférée à Savoie Déchets, les installations du centre de tri et de l'UVETD sont présentées en détail dans le rapport annuel d'activité de Savoie Déchets.

En 2023, l'UVETD a mis en service un nouvel échangeur permettant de valoriser la chaleur dite fatale, permettant de produire 30% d'énergie supplémentaire, pour la même quantité de déchets apportés.

En 2023, l'UVETD a également réalisé des travaux pour améliorer le traitement des fumées et diminuer les émissions de NOx dans l'atmosphère.

Le rapport d'activité de Savoie Déchets ainsi que le site internet permettent de disposer d'informations complémentaires sur ces éléments.

En savoir plus : [SAVOIE-DECHETS.COM](http://SAVOIE-DECHETS.COM)

**SavoieDéchets**  
SYNDICAT MIXTE DE TRAITEMENT DES DÉCHETS

## LE CENTRE DE TRI

Il accueille les déchets recyclables provenant de la collecte sélective en « multi-matériaux » : emballages (hors verre), papiers et cartons. Les différentes catégories de matériaux qui résultent de la séparation mécanique et manuelle réalisée au centre de tri, sont conditionnées en balles, qui seront dirigées vers les usines de recyclage, en France ou en Europe.

Au 1<sup>er</sup> Janvier 2023, l'extension des consignes de tri a été généralisée sur le territoire de Grand Chambéry. Désormais tous les emballages se trient et les habitants voient leur geste simplifié. D'importantes campagnes de communication ont été menées dans ce domaine notamment en partenariat avec

Savoie Déchets (campagne homogénéisée sur l'ensemble du Département). Désormais les films, blisters, sur emballages plastiques peuvent être déposés dans les contenants destinés à la collecte sélective.

Savoie Déchets a modernisé l'installation de son centre de tri afin de permettre la prise en compte de ces nouveaux produits sans attendre la future installation. La rénovation a été soumise à quelques aléas de chantier qui ont différé la mise en exploitation aux cadences contractuelles. Le syndicat a adapté les rythmes de travail des équipes pour ne pas devoir exporter de matières vers d'autres centres de tri ou d'avoir de trop longues périodes de stockage.



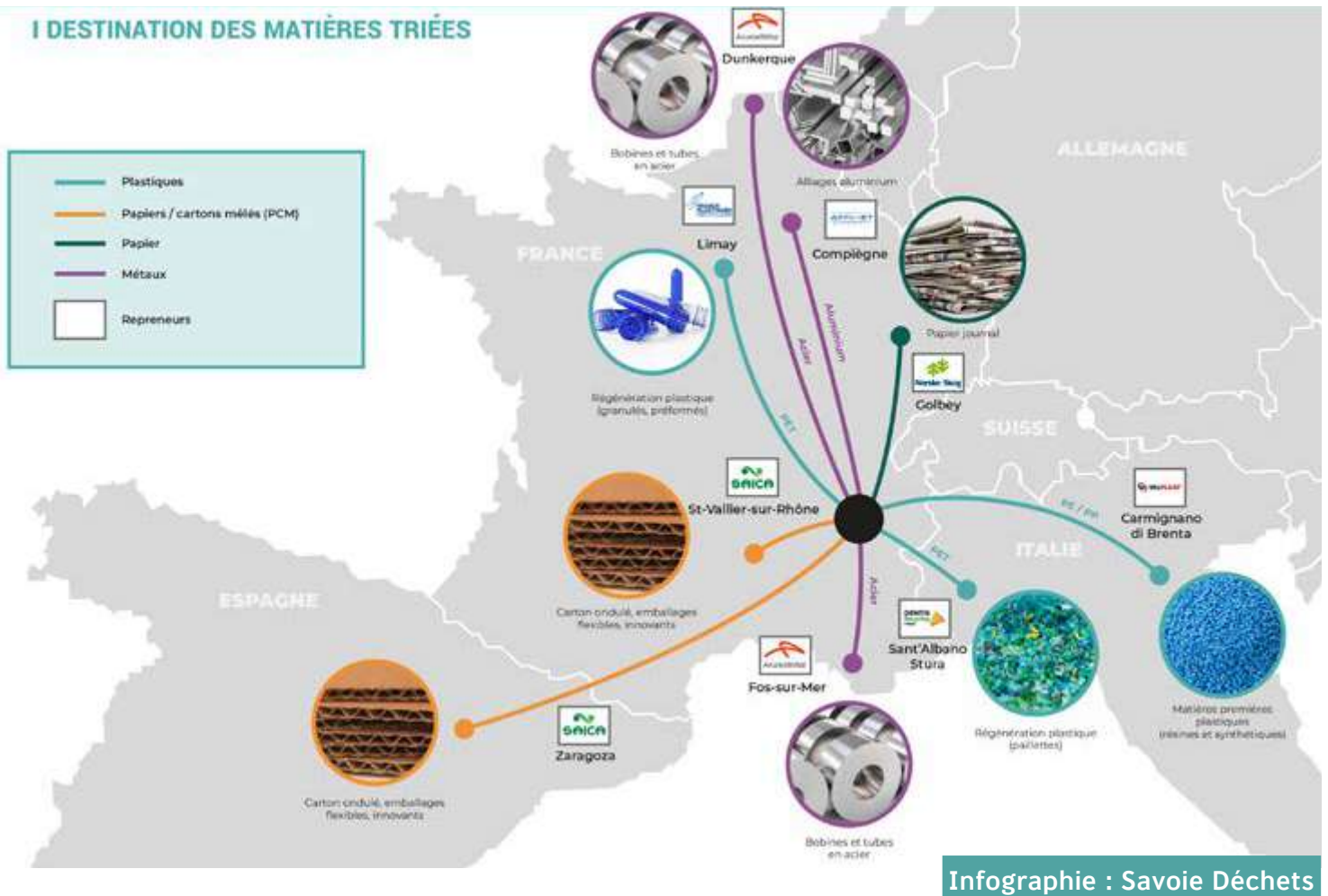
### IMPORTANCE DE LA QUALITE DU TRI :

Les refus de tri correspondent aux déchets jetés par erreur ou par manque de civisme avec les emballages et papiers triés dans le cadre de la collecte sélective. Ils engendrent des problèmes techniques au niveau du parcours de la chaîne de tri et peuvent mettre les agents de tri en danger.

Sur la base des caractérisations obligatoires d'échantillons de tournées de collecte sélective en entrée du centre de tri, Grand Chambéry affiche un taux de refus de tri 2023 de 25,1%. Ceci s'explique notamment par des points de collecte qui connaissent des problèmes chroniques de qualité et sur lesquels des actions de fond doivent être menées de manière urgente.

**Concrètement, c'est un peu plus de 1500 tonnes de refus de tri sur les 6 190 tonnes de collecte sélective entrant au centre de tri.**

## I DESTINATION DES MATIÈRES TRIÉES



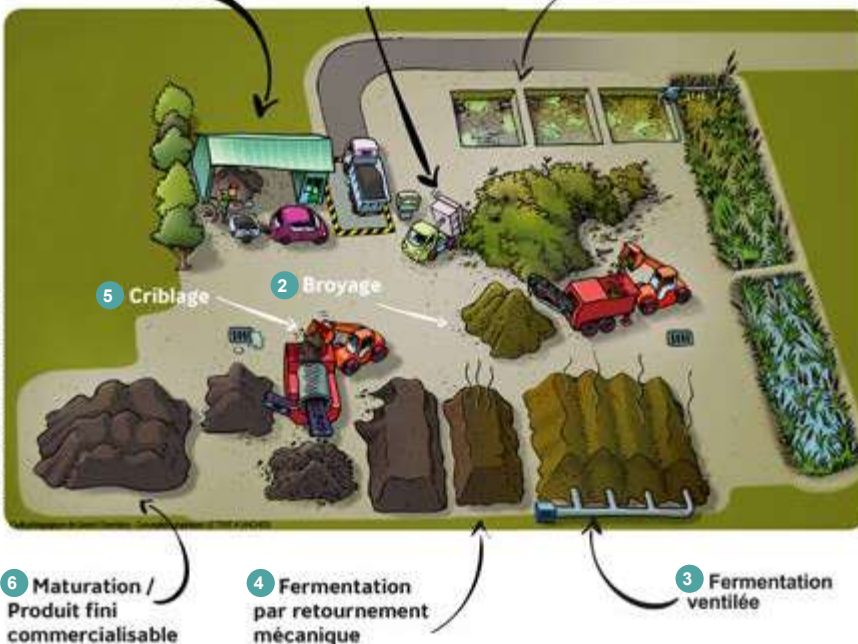
Infographie : Savoie Déchets

## LA PLATEFORME DE COMPOSTAGE DES VÉGÉTAUX

Cette plateforme accueille les déchets verts des déchetteries, des services communaux et des professionnels. Elle est exploitée par la société Suez Organique dans le cadre d'un marché de prestation de service.

### LES ÉTAPES

- 7 Commercialisation du compost  
5 359 T en 2023
- 1 Dépôt / Réception des végétaux  
12 784 T en 2023
- 8 Epuration des eaux de rejet



- 1 Réception des végétaux : les végétaux déposés proviennent des déchetteries (53%), des professionnels (40%) et des collectivités locales (7%). Ils sont composés de tonte, branchages, feuilles, tailles de haie, sapins de Noël...
- 2 Broyage : les végétaux sont réduits en broyat par déchiquetage.
- 3 Fermentation ventilée (6 semaines) : apport d'oxygène (travail en aérobie) dans le compost pour une bonne dégradation et une limitation de l'impact olfactif du site.
- 4 Fermentation par retournement mécanique (3-4 mois) : le compost est mélangé 2 à 3 fois pour finir de se dégrader.
- 5 Criblage : le compost est trié mécaniquement par tamisage.  
0-12 mm : destiné à l'ensachage, jardinage d'agrément  
0-20 mm : jardinage, aménagements paysagers,  
0-50 mm : agriculture, gros chantiers, re-végétalisation.
- 6 Maturation : cette étape permet de transformer du compost frais en compost mûr, riche en humus.
- 7 Commercialisation du compost : particuliers et professionnels peuvent acheter du compost à la plateforme. En sacs (ou remorques) pour les particuliers et en vrac pour les professionnels, l'agriculture et les gros chantiers...
- 8 Epuration des eaux de rejets : sur le site, les eaux de pluie sont récupérées et traitées. En période sèche, l'eau peut être réutilisée pour l'arrosage des végétaux broyés en début de fermentation. Sinon elle est rejetée, après traitement, dans le milieu naturel.



## ZOOM

### 25 novembre 2023 : PORTES OUVERTES !

Savoie Déchets a organisé, conjointement avec les agglomérations de Grand Chambéry et de Grand Lac, une journée autour du compostage. Les visiteurs ont découvert les méthodes de compostage des végétaux et des déchets alimentaires.



Grand Chambéry a présenté ses broyeurs actuellement en prêt et distribué des composteurs individuels

**Marie Bénévise**,  
Présidente de Savoie Déchets  
et vice-présidente  
de Grand Chambéry  
inaugure cette journée,  
en présence de **Luc Berthoud**,  
vice-président  
de Grand Chambéry ;  
**Jean-Marc Drivet**,  
vice-président  
de Savoie Déchets  
et Grand Lac ;  
**Christian Raucaz**,  
vice-président d'Arlysière.



Sur cette plate-forme Savoie Déchets exploite une installation de traitement des bio déchets en provenance de l'agglomération (composteurs collectables, collecte centre-ville de Chambéry) et de Grand Lac. Les déchets sont disposés en alvéoles, passent ensuite dans des caissons d'hygiénisation puis sont ensuite de nouveau stockés en alvéoles de maturation. A l'issue du processus de compostage la matière est réutilisée en agriculture.

Un certain nombre d'équipements sont utilisés de manière complémentaire (pont bascule, engins de chargement). Une complémentarité des activités est à l'étude afin d'améliorer les conditions d'exploitation du site.

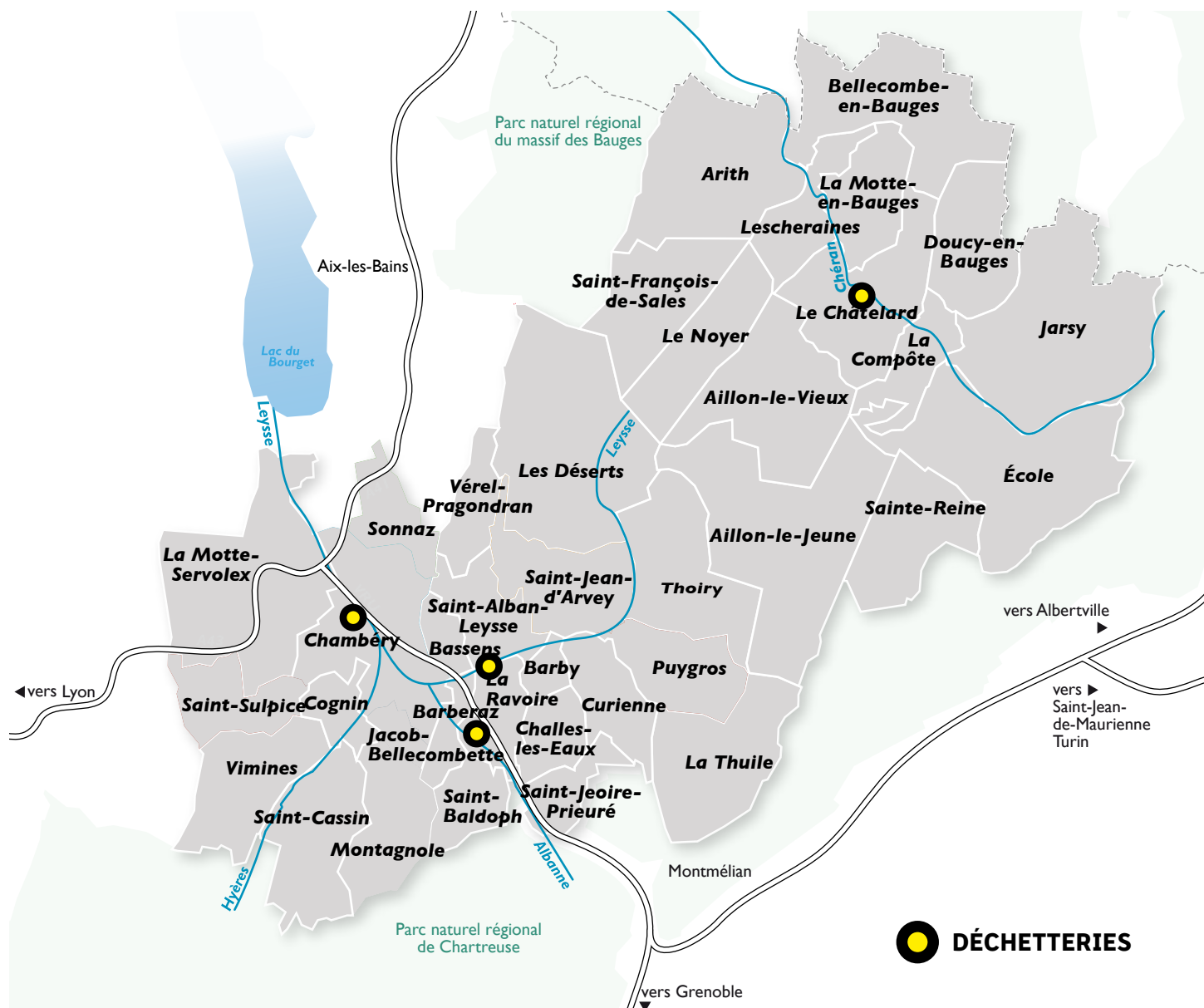
# 1d

## LES DÉCHETTERIES

Les déchetteries permettent aux habitants de Grand Chambéry de déposer gratuitement leurs déchets volumineux et leurs déchets dangereux et toxiques, qui ne peuvent être collectés dans les conteneurs grand volume.

Des déchetteries privées sont à la disposition des professionnels. La déchetterie du Châtelard, par défaut d'offre privée, peut recevoir les déchets des activités professionnelles.

Le fonctionnement des déchetteries s'appuie d'une part, sur l'accueil des usagers et le conseil apporté pour une meilleure valorisation des déchets déposés (le « haut de quai ») et d'autre part, sur l'évacuation des bennes vers les filières de valorisation adaptée (le « bas de quai »).



**Huit agents de Grand Chambéry sont chargés de la gestion haut de quai des déchetteries. Des agents de la société TRIALP réalisent aussi l'accueil des utilisateurs en prestation de service. L'évacuation des bennes vers les filières est assurée par les sociétés Trialp Nantet Suez Chimirec selon les types de déchets.**

Certaines filières sont directement ou en partie prises en charge par des éco-organismes. Ces derniers sont des structures à but non lucratif auxquelles les producteurs concernés par les REP (Responsabilité Élargie des Producteurs) transfèrent leurs obligations de collecte moyennant le paiement d'une contribution financière. Ils en assurent également la gouvernance (cf. article L.541-10 du Code de l'environnement).

Les éco-organismes sont agréés par les pouvoirs publics sur la base d'un cahier des charges précis pour mener à bien leur mission.

Ainsi, sur les déchetteries de Grand Chambéry, on retrouve les éco-organismes suivants :

ECO-ORGANISMES	DECHETS PRIS EN CHARGE
EcoMaison	Mobilier, couettes et oreillers, Articles de Bricolage et Jardins Non Thermique, Jeux et Jouets
OCAD3E (Ecosystem)	DEEE, ampoules et néons
Corepile	Piles et accumulateurs
EcoDDS	Déchets toxiques non professionnels
<b>Nouveau en 2023 Ecologic</b>	<b>Articles de Sports et Loisirs Articles de Bricolage et Jardins Thermiques</b>



## ZOOM

### SUR LES NOUVELLES REP MISES EN PLACE EN 2023

**ASL : articles de sports et loisirs**, ce flux a pris une très grande importance notamment compte tenu des spécificités du territoire (au-delà de la moyenne nationale sur l'utilisation de skis). Les modalités de stockage en déchetterie font l'objet d'échanges réguliers avec l'éco-organisme Ecologic. En effet les modalités prévues initialement créent des situations d'engorgement sur les sites (les vélos doivent être conditionnés par 3 dans des bacs ordures ménagères), la collectivité a proposé d'évoluer vers un stockage en bennes ce qui nécessiterait d'accentuer la réorientation vers le réemploi en amont.

**ABJ : Articles de bricolage et de jardin thermiques.** Il s'agit des articles de bricolage et de jardin avec moteurs thermiques qui constituent eux aussi un gisement important.

Pour ces 2 flux, la société Trialp est le mandataire de l'éco-organisme afin d'assurer la collecte sur les déchetteries. Les modalités de fonctionnement font l'objet d'échanges réguliers afin de permettre de fluidifier les conditions d'exploitation de part et d'autre.

**> 3 360 TONNES CONCERNÉES PAR UNE GESTION DIRECTE DES ÉCO-ORGANISMES**



## PROJET 2024

**Les conventions avec les éco-organismes en charge des nouvelles filières à responsabilité élargie seront signées : cela concernera les Produits et Matériaux de Construction du Bâtiment.**

## RÉSULTATS D'UNE ANNÉE DE DÉPLOIEMENT DE LA DÉCHETTERIE MOBILE :

### LA DÉCHETTERIE MOBILE

En 2023, la déchetterie mobile a été déployée sur de nombreuses communes du territoire pour répondre à un besoin de gestion des déchets encombrants de proximité et à l'éloignement des déchetteries de certaines zones rurales de l'agglomération.

Elle circule dans l'agglomération et s'installe pour une demi-journée dans des quartiers ou villages. Elle permet notamment aux personnes non motorisées de bénéficier des mêmes services (ou presque) que ceux proposés dans les déchetteries classiques.

**Ce service gratuit est réservé aux particuliers.**



Déchetterie mobile organisée à Vimines en mai 2023

Communes	Tonnages collectés	Nombre d'utilisateurs
Aillon-le-Jeune	10,2	134
Arith	5,4	104
Barberaz	3,8	217
Barby	2,0	107
Bassens	0,8	77
Bellecombe-en-Bauges	4,5	64
Challes-les-Eaux	7,8	369
Chambéry	61,9	3142
Cognin	17,1	755
Curienne	3,1	79
École	1,4	34
Jacob-Bellecombette	4,5	145
Jarsy	3,7	74
La Motte-en-Bauges	2,7	86
La Motte-Servolex	4,0	219
La Ravoire	2,8	150
La Thuile	10,7	94
Le Noyer	2,2	79
Les Déserts	13,1	124
Lescheraines	0,7	35
Montagnole	10,7	225
Puygros	14,1	142
Saint-Baldoph	1,7	57
Saint-Cassin	5,6	86
Sainte-Reine	2,5	54
Saint-François-de-Sales	1,7	19
Saint-Jean-d'Arvey	1,8	96
Saint-Jeoire-Prieuré	3,6	139
Saint-Sulpice	4,4	101
Sonnaz	4,9	72
Thoiry	10,8	191
Verel-Pragondran	1,1	58
Vimines	12,9	371
<b>Total général</b>	<b>238,2</b>	<b>7 699</b>

plus 719 usagers par rapport à 2022



### PROJET 2024

Déploiement d'un module spécifique déchetterie mobile permettant un meilleur accueil des produits, une meilleure visibilité et une amélioration des conditions de travail des agents.

### LE RÉEMPLOI

Sur les 3 déchetteries du bassin chambérien, l'agglomération a missionné l'association Les Chantiers Valoristes, pour une prestation de prélèvement et de valorisation (par réemploi, réutilisation, ou démantèlement pour valorisation matière) d'objets et de matériaux encore en bon état apportés par les usagers. Cette mission de « réemploi » doit être généralisée par tous les acteurs intervenant sur les hauts de quai (régie et prestation).



### PROJET 2024

Continuer d'étendre le réseau de partenaires du réemploi avec des conventions donnant autorisation à certaines associations de récupérer des objets en déchetteries. Etendre nos zones de réemploi pour un meilleur captage des produits de « seconde main ».

# LES TONNAGES COLLECTÉS EN DÉCHETTERIE

**21 435 TONNES COLLECTÉS = 153 KILOS PAR HABITANT**

	Type de valorisation	Chambéry Bissy	Le Châtelard	La Ravoire	St Alban Leysse	Déchetterie mobile	Total général
Tout venant incinérable	Combustible Bioval Chamoux-sur-Gelon	1 093,692	349,635	970,173	888,882	69,055	3 371,437
Papiers/cartons	Matière par recyclage	364,892	89,180	213,080	215,280	5,768	888,200
Métaux	Matière par recyclage Suez	46,313	117,360	6,800	-	19,517	189,990
Gravats	Matière par recyclage	2 035,240	280,700	894,440	975,900	-	4 186,280
Plâtre	Matière par recyclage Nantet à Francin, réutilisation PlacoPlâtre Chambéry	204,603	22,720	113,240	125,020	0,257	465,840
Mobilier	Matière et combustible Eco-organisme et Bioval Chamoux-sur-Gelon	1 221,040	163,340	490,580	531,960	86,615	2 493,535
Végétaux*	Compostage Champlat Chambéry	2 877,000	156,600	1 569,180	1 540,140	-	6 142,920
Bois	Matière et énergétique Champlat Chambéry, conditionnement et commercialisation Suez Bois Energie	890,349	312,020	485,880	554,360	5,331	2 247,940
Équipements électriques et électroniques	Réutilisation ou recyclage	378,030	68,160	163,728	201,016	35,198	846,132
Déchets dangereux	Matière et énergétique	82,433	30,117	52,672	59,593	10,630	235,444
Amiante	Enfouissement	51,580	22,420	8,320	16,280	-	98,600
Autres non dangereux	Matière par recyclage	153,301	17,869	46,219	44,843	5,840	268,072
<b>Total 2023</b>		<b>9 398,47</b>	<b>1 630,12</b>	<b>5 014,31</b>	<b>5 153,27</b>	<b>238,21</b>	<b>21 434,39</b>

\*Dont 438 T déposées directement à la plateforme de compostage par les particuliers



## PROJET 2024

Réaménagement des zones de circulation de la déchetterie de Chambéry - Bissy

Les coûts des principales étapes techniques de gestion des déchets en déchetterie sont :

### COLLECTE



**96 € HT/Tonne**

### TRANSPORT



**26 € HT/Tonne**

### TRAITEMENT



**60 € HT/Tonne**

### RECETTES MATIÈRES ET SOUTIENS



**10 € HT/Tonne**

# 1e

## LES RELATIONS USAGERS

**Informé et donner les clefs pour agir !**

**Au quotidien, de nombreuses informations sont transmises aux usagers pour informer des changements éventuels et rappeler les consignes de gestion et de tri des déchets.**

### LE TRI DES EMBALLAGES ET DU PAPIER

**2023 est l'année de la simplification du geste de tri sur le territoire !**

Faisant suite à l'obligation réglementaire issue de la loi Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire (loi AGEC) : les extensions des consignes de tri sont effectives depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023. Il s'agit de la simplification du geste de tri : tous les emballages et papiers sont à déposer dans une poubelle jaune.

La campagne de communication « Emballé, c'est trié » réalisée en partenariat avec les collectivités voisines et initiée par Savoie Déchets a été diffusée sur le territoire, pendant plusieurs mois.

#### Quelques actions de communication de la campagne



L'équipe en charge des relations usagers a accompagné les habitants pour diffuser ces nouvelles consignes et a surveillé pendant plusieurs mois les conséquences de ces changements sur les points de stockage des déchets. Ainsi de nombreux conteneurs jaunes ont été changé pour éviter les débordements.

## L'INTERVENTION DES VOLONTAIRES

**Depuis 2007, Le service ou la direction déchets accueille tous les ans et pour 8 mois (2 jours par semaine) une équipe de 4 volontaires en service civique au sein de l'association Unis-Cité.**

En 2023, les volontaires avaient pour missions de réaliser des opérations de communication en porte-à-porte afin de diffuser les nouvelles consignes de tri à une grande majorité d'habitants et d'animer des stands d'information.

La nouvelle équipe, arrivée en novembre 2023 a pour mission d'accompagner la mise en place des composteurs collectables sur les communes concernées, en prévision de la collecte des déchets collectables.

## LES RELATIONS USAGERS AU QUOTIDIEN

- En 2023, de nombreuses actions correctives, d'information et de rappel des consignes de gestion et de tri des déchets réalisées sur le territoire, **ont concerné plus de 6 000 foyers.**
- **Plus de 5992 appels et plus de 850 signalements** sur le plate-forme de contact ont été reçus et traités dans le service.

## LA LUTTE CONTRE LES INCIVILITÉS :

Au quotidien, des agents contrôlent l'état des points de déchets et réalisent des actions pour tenter de limiter les incivilités, en lien avec les agents des communes pour organiser des nettoyages rapides.

Une délibération de mars 2018 permet à l'équipe des relations usagers d'émettre des factures de nettoyage aux usagers ayant abandonné des déchets au sol. Des avertissements permettent de faire un premier rappel à ces contrevenants. A la récidive, une facture correspondant au montant estimé du nettoyage, soit 200 €, est envoyé.

En 2023, le service a émis

**165** AVERTISSEMENTS

**16** ET  
FACTURES DE NETTOYAGE

# 1f

## LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

Après l'eau et l'assainissement et l'énergie, la loi n°2014-773 du 7 juillet 2014 permet aux collectivités locales compétentes en matière de collecte et de traitement des déchets des ménages d'affecter jusqu'à 1% des ressources qui sont affectées au budget de ces services sur des actions de coopération internationale.



La direction de la gestion des déchets s'est engagée à hauteur de 40 000 € par an, dans le soutien des actions de coopération organisées par l'association Chambéry Solidarité Internationale. Cette association a pour mission de mettre en œuvre la politique de coopération solidaire de la ville de Chambéry.

Depuis 2016, des actions d'aide à la gestion des déchets sont mises en place sur le territoire de Ouahigouya, au Burkina Faso.

En 2023, **un nouveau partenariat avec la ville de Taroudant, au Maroc** a été lancé sur plusieurs thématiques. L'amélioration de la gestion et du tri des déchets et des exutoires de collecte sont des sujets de travail déjà identifiés.



# 1g

## IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SANITAIRE

En 2021, dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial, et de la démarche Citergie, Grand Chambéry a réalisé un bilan des gaz à effet de serre de ses activités. Les chiffres n'étant pas mis à jour chaque année, ce sont les données du bilan 2021 qui sont reprises ici. Elles donnent toutefois une bonne indication de l'impact de la gestion des déchets et confirment la politique engagée pour réduire ces émissions.



■ Pour la collecte des déchets,

LES ÉMISSIONS S'ÉLÈVENT  
À **706 teqCO<sub>2</sub>**



**565 teqCO<sub>2</sub>** LIÉES  
À LA COLLECTE DES DÉCHETS

**141 teqCO<sub>2</sub>** LIÉES  
AU FONCTIONNEMENT DES BÂTIMENTS

■ Du côté du traitement (par recyclage et incinération) des déchets ménagers et assimilés, le bilan donne **52 000 teqCO<sub>2</sub>**. Les émissions liées au traitement des déchets sont en grande majorité dues à leur incinération (80%).

■ L'incinération des déchets permet toutefois de produire de l'énergie qui est récupérée :

**9 GWH** D'ÉLECTRICITÉ,

**33,6 GWH** DE CHALEUR,



soit environ  
**550 teqCO<sub>2</sub>** ÉVITÉES

soit environ  
**7 600 teqCO<sub>2</sub>** ÉVITÉES  
(en prenant le facteur d'émission du gaz).

L'autre partie des émissions est liée à la valorisation matière (autrement dit le recyclage des emballages, du verre, etc.). Cette valorisation matière permet également d'éviter l'émission de **30 teqCO<sub>2</sub>**.

Pour diminuer une partie supplémentaire des émissions liées à la collecte, Grand Chambéry continue l'acquisition de bennes à ordures ménagères au GNV.

# 2

## INDICATEURS FINANCIERS

### UN BUDGET 2023 VOTÉ À L'ÉQUILIBRE STRICT

Il est important d'indiquer que l'exécution du budget du service doit tenir compte d'incertitudes liées à la réalisation des dépenses et des recettes qui peuvent générer un excédent ou un déficit plus ou moins significatif lors de l'arrêt de la comptabilité et du vote du compte administratif.



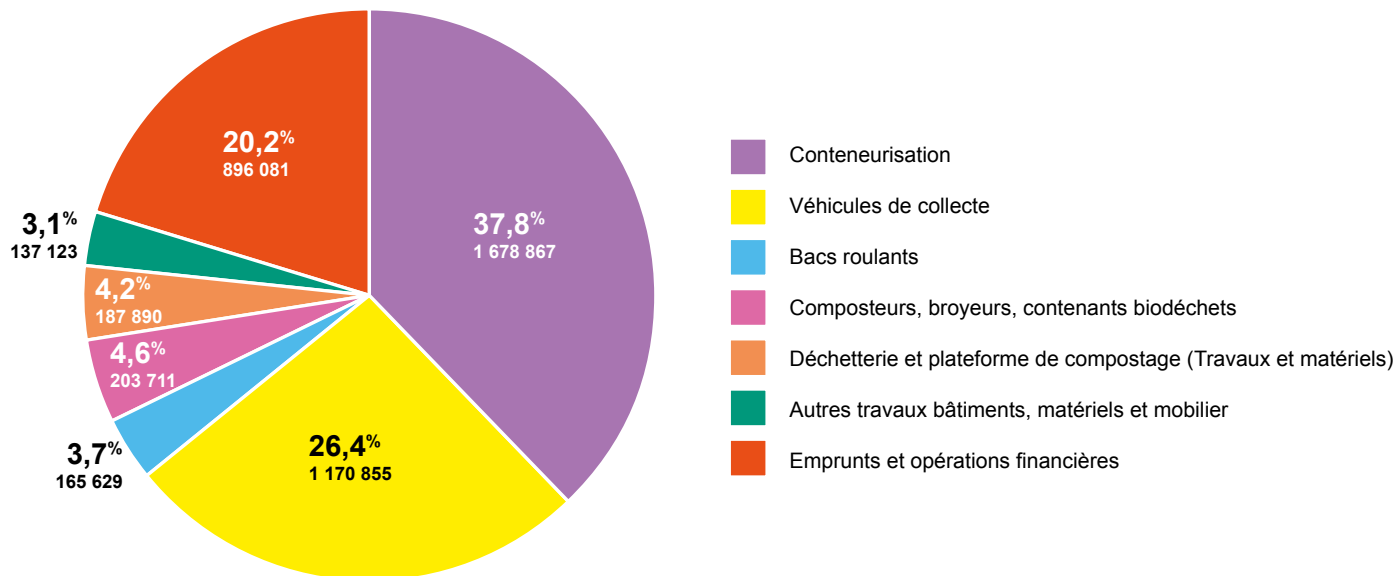
# 2a

### MONTANT ANNUEL GLOBAL DES DÉPENSES LIÉES AUX INVESTISSEMENTS ET AU FONCTIONNEMENT DU SERVICE

## LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

En 2023, les dépenses d'investissement s'élèvent à **4 440 156 €** pour le budget déchets.

Les dépenses d'investissement sont principalement constituées par les opérations récurrentes répondant aux besoins annuels d'équipement et de travaux, essentiellement pour :



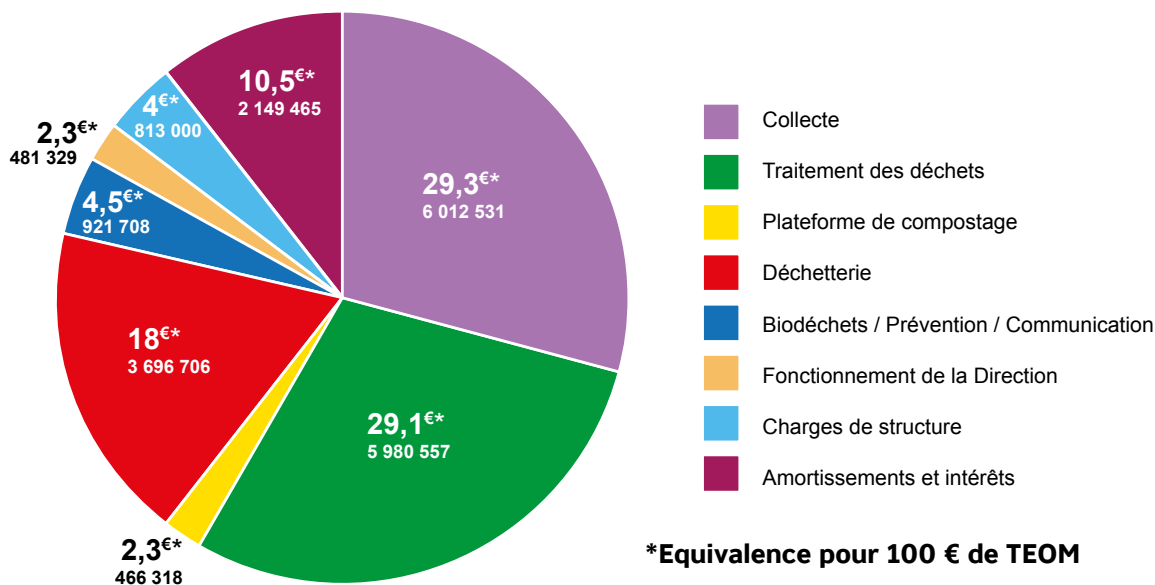
## LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

En 2023, les dépenses de fonctionnement du budget déchets se sont élevées à **20 521 614 €**.

Ces dernières se répartissent principalement entre le coût des collectes (29%), le traitement des ordures ménagères et le tri (29%), le fonctionnement des déchetteries (18%), la réduction des déchets (5%).

Les frais de structure correspondent aux charges de la collectivité utilisées pour faire fonctionner la Direction Déchets (le service des ressources humaines, la commande publique, la direction de l'Informatique ...)

La masse salariale des services collecte, déchetteries, relations usagers et prévention, est incluse dans les lignes de dépenses correspondantes.



# MONTANT ANNUEL DES PRINCIPALES PRESTATIONS RÉMUNÉRÉES À DES ENTREPRISES SOUS CONTRAT

PRINCIPAUX PRESTATAIRES	DÉTAILS	TOTAL EN € HT sur exercice 2023
<b>COMPÉTENCE DÉLÉGUÉE À UN SYWNDICAT</b>		
Savoie Déchets	Incinération des OMr	3 926 149
	Tri des collectes sélectives	1 303 313
<b>COLLECTE</b>		
BOM Services	Location Bennes	185 773
Chablais Service Proprété	Prestation lavage bacs	64 500
ESE France	Fourniture de bacs roulants et colonnes biodéchets	138 958
Garage Joram	Entretien réparation véhicules de collecte	110 713
Mecanhydro	Entretien réparation véhicules de collecte	93 483
Minéris	Prestation collecte OM	53 054
Minéris	Prestation collecte verre Bauges	12 448
Scania Rhône Alpes	Acquisition véhicules de collecte	124 000
Spie Batignolles Blondet	Travaux de conteneurisation	415 183
Spie Batignolles TP Aura Secte	Travaux de conteneurisation	160 065
Sulo	Fourniture CGV semi-enterrés	642 043
Sulo	Fourniture colonnes aériennes	70 883
Sulo	Prestation lavage bacs	23 437
TD Distribution Thevenin Ducrot	Fourniture carburant	247 924
Trialp	Prestation collecte cartons commerçants	124 685
Trialp	Prestation collecte et nettoyage	144 677
Trucks Solutions	Entretien réparation véhicules de collecte	65 722
UGAP	Acquisition véhicules de collecte	829 141
UGAP	Acquisition colonnes aériennes	76 613
V Gas Sud Est	Fournitures GNV	79 219
Ville de Chambéry	Prestation atelier mécanique CTM et aire lavage	54 706
<b>PLATEFORME DÉCHETS VERTS (EXPLOITATION/TRAITEMENT/AUTRES)</b>		
AWT	Traitement déchets verts plateforme Champlat	133 794
Suez Organique	Exploitation de la plateforme de Champlat	362 088
<b>DÉCHETTERIES (EXPLOITATION/TRAITEMENT/AUTRES)</b>		
ARP Sécurite	Prestation surveillance déchetterie	300 616
Chimirec	Traitement déchets ménagers spéciaux	99 922
Fraikin Assets	Location véhicules déchetterie mobile	51 239
Les Chantiers Valoristes	Démantèlement/réemploi	133 933
Minéris Propeté	Prestation lavage pompage CGV	60 950
Nantet	Transport et traitement des déchets des déchetteries	1 076 499
Packmat System	Location compacteurs	76 191
Tplm	Transport et traitement fibrociment amiante, déchets dangereux	95 255
Tplm	Travaux agencement mise aux normes déchetterie	71 775
Trabut	Transport des déchets des déchetteries	185 851
Trialp	Exploitation des déchetteries	620 492
<b>PRÉVENTION</b>		
Les Epigées	Assistance et communication compostage partagé	139 774
Quadria	Fourniture composteurs plastiques	91 530
<b>DIRECTION</b>		
EPI de Savoie	Fournitures vêtements de travail DGD	83 926
Sogec	Travaux bâtiments et bornes électriques	62 764
<b>SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS</b>		
La Toupie le jouet solidaire	Projet recyclerie jeux jouets livres	5 000
Asso Ligue contre le cancer	Soutien collecte verre	14 182
Chambéry Ouahigouya	1% déchets	40 000
Emmaüs vêtements	Installation activité recyclage vêtements	5 000
Solucir	Développement économie circulaire	33 628
Unis-cité	Service civique + Projet Médiaterre	8 000

# 2b

## MONTANT ANNUEL GLOBAL DES RECETTES DU SERVICE

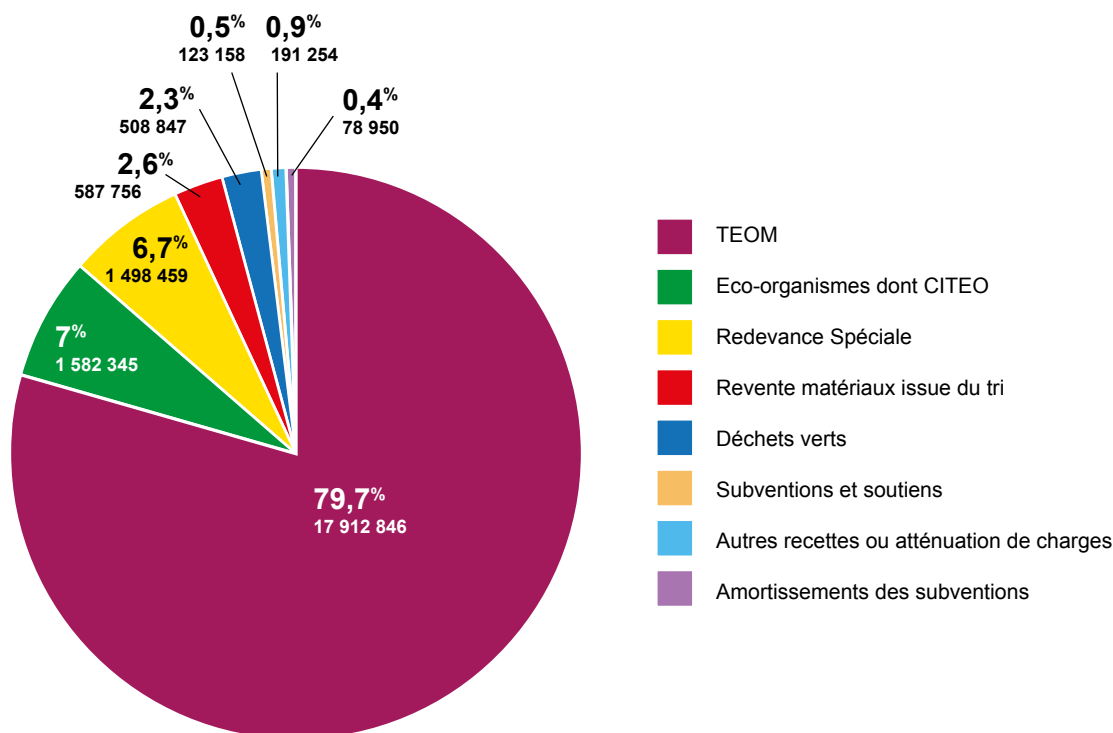
### LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Le financement du service public regroupe les contributions des usagers et les impôts directement affectés au service public de prévention et de gestion des déchets.

#### LES RECETTES SONT PRINCIPALEMENT CONSTITUÉES DE :

- La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) pour **79,7%**.
- Les soutiens financiers versés par les éco-organismes et la revente des matériaux triés à hauteur de **10,2%**.
- La Redevance spéciale **6,7%**.

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 22 483 615 €**



# LA REDEVANCE SPÉCIALE

La redevance spéciale correspond au paiement, par les producteurs de déchets non ménagers, de la prestation de collecte et de traitement de leurs déchets effectuée par le service public.

## EVOLUTION DU NOMBRE DE CONTRATS EFFECTIFS DE LA REDEVANCE SPÉCIALE

	2022	2023		Recette globale
Producteurs privés	247	255	Gros Producteurs	797 351 €
Etablissements éducatifs	32	32	Collèges, lycées (privés et publics)	165 884 €
Administrations	43	43	Administrations	230 802 €
Collectivités	25	25	Collectivités	304 422 €
<b>Total</b>	<b>347</b>	<b>355</b>	<b>Total</b>	<b>1 498 459 €</b>

Les recettes totales de la redevance spéciale s'élèvent donc à **1 498 459 €**.

## LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

**7 605 765 €** MONTANT TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT EN 2023

Elles se composent essentiellement d'un emprunt (53 %) et des dotations aux amortissements (25%).

## LES RECETTES LIÉES AUX VENTES DE MATIÈRES, SOUTIENS ET AIDES

ORGANISMES	DÉTAILS	TOTAL EN € HT sur exercice 2023
<b>RECETTES PERÇUES AU TITRE DE LA VALORISATION</b>		
Arcelormittal	Reprise acier CS	31 119
Chimirec centre est	Reprise batteries Déchetterie	17 187
European Products Recycling EPR	Reprise cartons EMR CCR Gros de magasin CS	116 457
Norske Skog Golbey	Reprise papier graphique CS	170 713
OI France	Reprise verre CS	111 226
Paprec France	Reprise cartons EMR CCR Gros de magasin CS	26 593
Paprec France	Reprise plastiques CS	68 263
Regeal Affimet	Reprise aluminium CS	17 942
Revipac	Reprise tetrabric CS	594
Suez RV Sita Centre Est	Reprise ferraille Déchetterie	27 662
<b>AIDES</b>		
Ademe	Subvention biodéchets	103 106
<b>SOUTIENS ÉCO-ORGANISMES</b>		
Eco DDS	Déchets dangereux	3 762
Eco Emballages	Citéo	1 479 022
Eco TLC	Textile	13 650
Ecomobilier	Mobilier	28 803
Ecosystem	Equipements électriques et électroniques	17 448
Ocade3E	Equipements électriques et électroniques	59 495

# 2c

## STRUCTURE DU COÛT OU RÉPARTITION DES CHARGES, DES PRODUITS ET DU FINANCEMENT

Les données qui suivent sont issues de matrice des coûts et de la méthode ComptaCoût, outils développés par l'Ademe, dans un but d'amélioration de la connaissance, du suivi, et de la maîtrise des coûts de prévention et gestion des déchets des collectivités.

Il est important de préciser que ces données peuvent différer légèrement des résultats comptables présentés précédemment dans la mesure où la méthode ComptaCoût traite de manière différenciée un certain nombre de dépenses.

### LA NATURE DES CHARGES

Il s'agit du coût complet, détaillé par étape technique et concernant tous les flux de déchets.  
Il est exprimé en €/habitant.

STRUCTURE DES CHARGES	CHARGES EN K€HT	CHARGES EN %	CHARGES EN € PAR HAB.
Structure	1 712 k€	9 %	12,62
Communication	414 k€	2 %	2,95
Prévention	875 k€	5 %	6,24
Précollecte	1 355 k€	7 %	9,67
Collecte	6 981 k€	37 %	49,82
Transfert/transport	550 k€	3 %	3,92
Incinération	4 819 k€	25 %	34,39
Traitement	2 230 k€	12 %	15,92
<b>Total charges matrice en k€HT</b>	<b>18 935 k€</b>	<b>100 %</b>	<b>135,15</b>

### LA NATURE DES PRODUITS

Il s'agit du montant global et détaillé des recettes par poste de produits et concernant tous les flux de déchets.  
Il est exprimé en €/habitant hors RS et TEOM.

STRUCTURE DES PRODUITS	PRODUITS EN K€HT	PRODUITS EN %	PRODUITS EN € PAR HAB.
Produits industriels (vente des matériaux, compost, prestations à des tiers)	853 k€	33 %	6,09
Soutiens des éco-organismes agréés	1 590 k€	62 %	11,35
Aides	115 k€	4 %	0,82
<b>Total produits matrice en €</b>	<b>2 558 k€</b>	<b>100 %</b>	<b>18,26</b>

# 2d

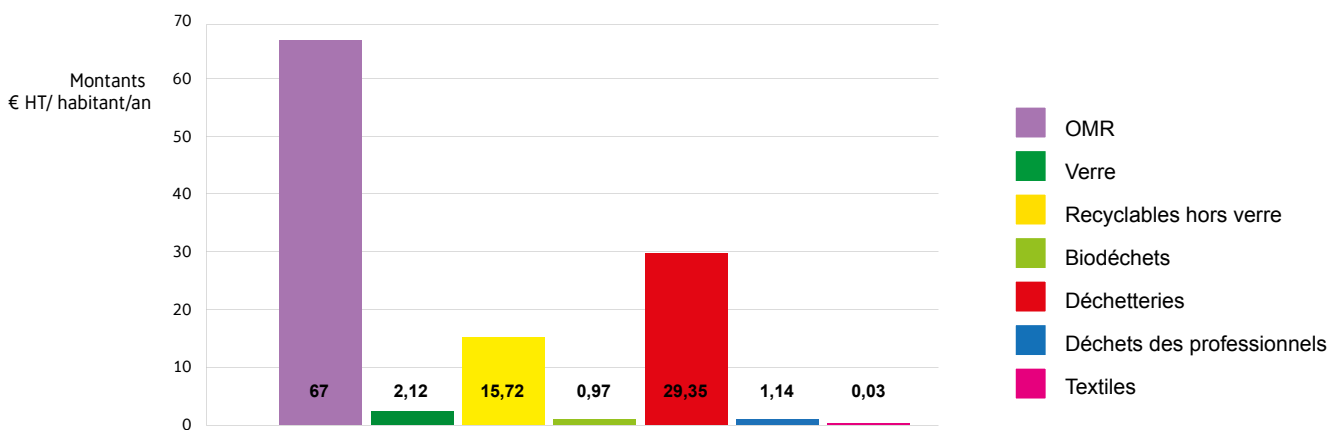
## LE COÛT AIDÉ DU SERVICE PUBLIC

Le coût aidé du service public est le coût qui reste à la charge de la collectivité, une fois déduits les soutiens des éco-organismes, les ventes de matériaux et d'énergie, et autres aides. Il est exprimé de façon globale, sans distinction de flux, sans distinction de charges et de produits, et hors recettes liées à la TEOM et la redevance spéciale.

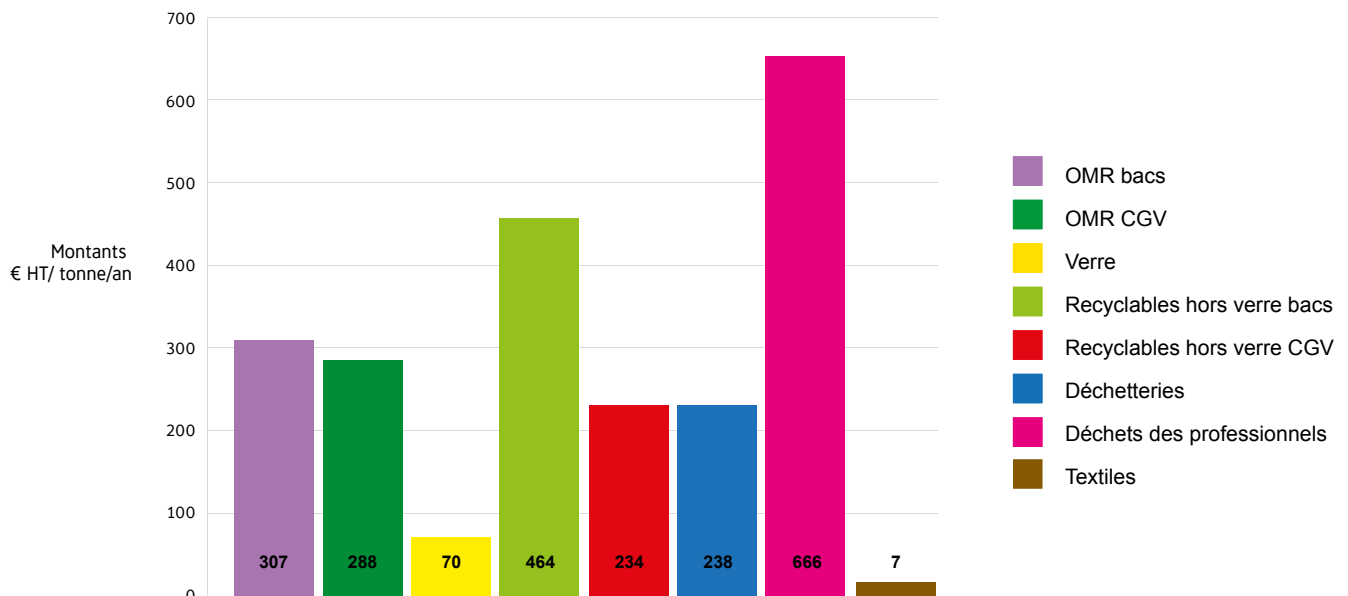
**116,33 € HT** COÛT AIDÉ/HABITANT  
EN 2023

## LE COÛT DES DIFFÉRENTS FLUX RAMENÉS À LA TONNE ET À L'HABITANT

**COÛT DES DIFFÉRENTS FLUX RAMENÉS À L'HABITANT : 116,33 € HT**



**COÛT DES DIFFÉRENTS FLUX RAMENÉS À LA TONNE :**

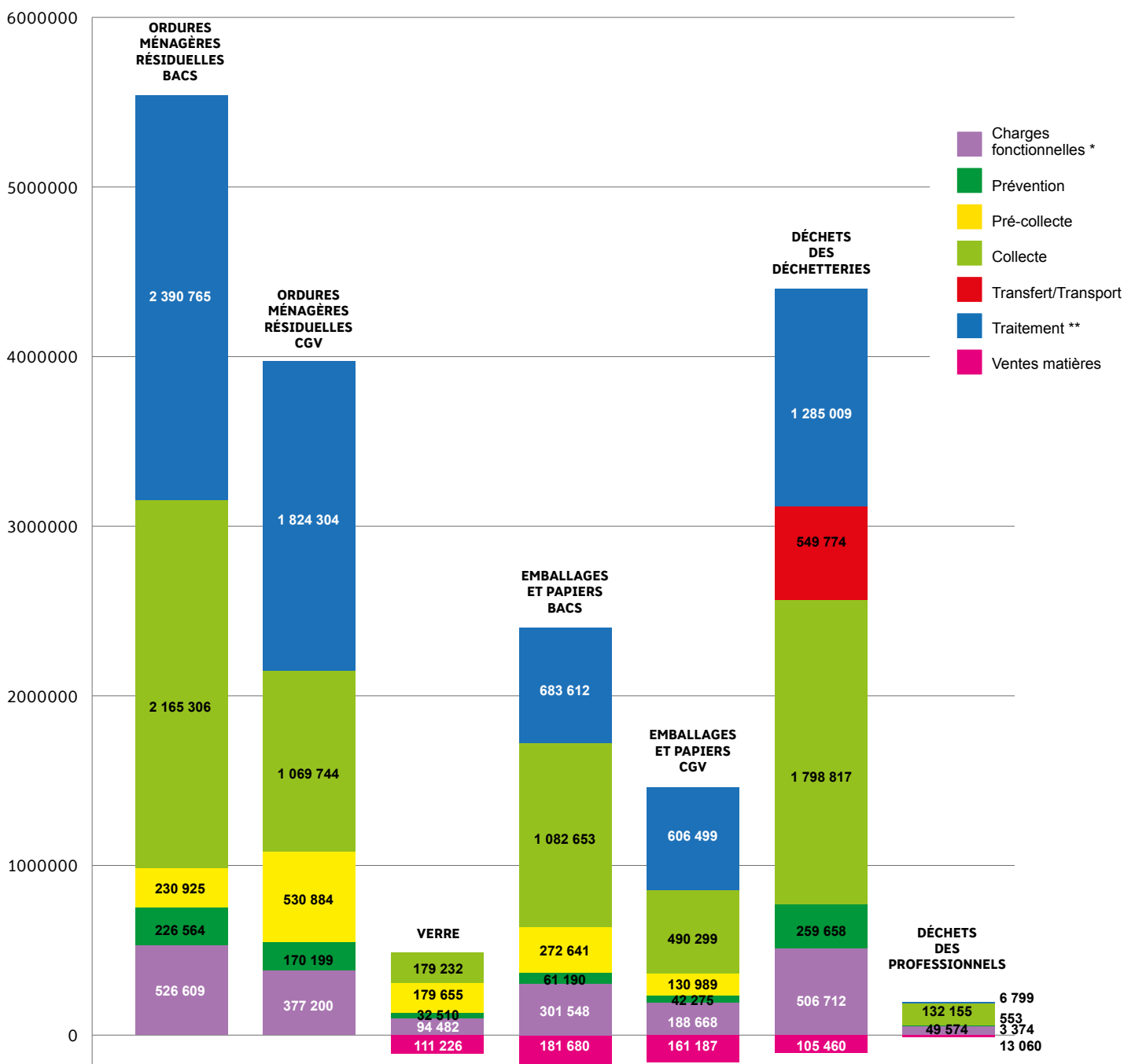


# 2e

## LA RÉPARTITION DES CHARGES PAR FLUX ET PAR ÉTAPE TECHNIQUE EN € HT

Cette répartition des coûts techniques pourrait se résumer par la formule suivante :

$$\text{COÛT TECHNIQUE} = \text{COÛT COMPLET (SOMME DES CHARGES)} - \text{RECETTES MATIÈRES}$$



\* charges de structure, communication et autres charges

\*\* Incinération, tri et conditionnement, traitement recyclage flux déchetterie, compostage

## RÉCAPITULATIF DES TONNAGES

Flux	Tonnes collectées en tonnes	Ratio par habitant en kilogrammes
Emballages et papier	6 190	44
Emballages en verre	4 237	30
Ordures ménagères	31 442	224
Cartons (collecte du centre ville + 17 conteneurs en test)	293	
Textiles, linge, chaussures	535	3,8
Déchetterie - Total	21 435	153
Végétaux	6 142	43
Mobilier	2 493	18
Gravats	4 186	30
Tout venant - incinérable	3 371	24
Autres flux	6 218	502
<b>Total, tout flux confondus</b>	<b>70 350</b>	<b>502</b>
	<b>Quantités détournées par compostage en tonnes</b>	<b>Ratio par habitant en kilogrammes</b>
Déchets compostables (compostage individuel et partagé)	2 210	15

# Mémotri

**TOUS LES EMBALLAGES  
ET TOUS LES PAPIERS**



- ✓ Bien vidés
- ✓ Non lavés
- ✓ En vrac
- ✓ Séparés

**EMBALLAGES  
EN VERRE**



Emballages en plastique



Petits cartons



Emballages en métal



+

LE TRI  
PLUS  
SIMPLE !



Papiers



**COMPOST**



**ORDURES  
MÉNAGÈRES EN SAC**



**GRAND CHAMBÉRY**  
106, allée des Blachères  
73026 Chambéry cedex  
Tél. 04 79 96 86 00

**DIRECTION DE LA GESTION DES DÉCHETS**  
191 rue Joseph Fontanet - 73000 Chambéry - Tél. 04 79 96 86 26

**ANTENNE DES BAUGES**  
Avenue Denis Therme - 73630 Le Châtelard - Tél. 04 79 54 81 43 - [simplici.grandchambery.fr](http://simplici.grandchambery.fr)